

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 119 (2011)

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES RENDUS

Callisto CALDELARI, *Bibliografia Ticinese dell'Ottocento. Fogli*, vol. 1, 1800-1860; vol. 2, 1861-1899, avec la collaboration de Matteo Casoni et Letizia Fontana, Bellinzona: Istituto bibliografico ticinese, 2010, 1269 p.

Ce dernier travail bibliographique du père Callisto Caldelari couronne un itinéraire de recherche entamé il y a cinquante ans, avec le catalogue des éditions tessinoises du XVIII^e et du XIX^e siècles conservées à la bibliothèque du couvent des Capucins de Lugano née au XVII^e siècle, ouverte au public en 1980: *Edizioni ticinesi nel Convento dei Cappuccini a Lugano (1747-1900)*, Lugano, Edizione Padri Cappuccini, 1961. Ce fut le début d'un travail de dépouillement systématique auprès de dizaines de bibliothèques publiques et privées tessinoises, suisses et italiennes, conduit directement sur les livres, rayon après rayon, sans se contenter des informations fournies par les catalogues, parfois lacunaires ou imprécis. Soutenue par une équipe de collaborateurs, cette entreprise singulière et tenace, après trente ans, a débouché sur un instrument de travail fondamental pour tous les chercheurs intéressés à l'histoire tessinoise et suisse du XIX^e siècle, la *Bibliografia ticinese dell'Ottocento* (Bellinzona, Edizioni Casagrande, 1995, 2 vol.). Il s'agit du répertoire alphabétique des publications d'au moins 9 pages repérées jusqu'à ce moment-là (5717), accompagné des cotes de chacune et des références bibliographiques éventuelles.

Cet ouvrage précieux a été suivi, en 1999, par un autre instrument tout aussi important, la *Bibliografia luganese del Settecento* (Bellinzona, Edizioni Casagrande), incluant le catalogue de l'imprimerie Agnelli (419 titres), la première et seule maison d'éditions des bailliages italiens. Active à Lugano de 1746 à 1799 dans le cadre d'une liberté de presse non pas illimitée mais plutôt ample, elle était bien connue par le public italien, qui appréciait son hebdomadaire politique ainsi que ses livres parfois audacieux, quelques fois condamnées par la Congrégation de l'Index. Ce catalogue était suivi par celui des fausses éditions Agnelli, 125 livres parus avec la fausse marque éditoriale de Lugano, escamotage mis en œuvre par quelques imprimeurs vénitiens pour contourner la censure de la Sérénissime. Un deuxième volume de la *Bibliografia luganese*, incluant le catalogue alphabétique des feuilles volantes imprimées par les Agnelli, ainsi qu'une vaste section de documents, parut en 2002.

Annoncé en 1995 déjà, ce double volume de la *Bibliografia Ticinese dell'Ottocento*, consacré aux *Fogli* – les publications n'excédant pas 8 pages –, présente la liste chronologique d'environ 9000 matériaux, entre feuilles volantes et opuscules, parus chez les quelque 90 imprimeries actives dans le Tessin du XIX^e siècle (recensées dans le répertoire *Editori italiani dell'Ottocento*, Milano, Franco Angeli Editore, 2004). Vaste et hétérogène, il propose un corpus documentaire fatalement incomplet, sans que cela ne compromette son importance. Il présente en effet des matériaux – qu'il est aisé de vérifier à l'aide d'une table alphabétique fort détaillée – susceptibles de corroborer des recherches dans de différents domaines: affiches publicitaires, catalogues, programmes de manifestations, règlements, contrats, documents relatifs à l'activité d'associations, sociétés, clubs, cercles, comités, etc., à la dimension religieuse telles que des images, attestations de

sacrements, lettres pastoraux, etc. ou encore à l'administration publique ou la vie privée comme des certificats de bonne conduite, de naissance ou de mort, bulletins scolaires, permis de tout genre, pour se limiter à quelques exemples. Par contre, il n'était peut-être pas indispensable de recenser les feuilles volantes relatives à nombre de lois déjà bien connues, que l'on retrouve dans la presse périodique de l'époque – les journaux politiques d'abord, la «Feuille Officielle» tessinoise dès 1844 – aussi bien que dans le bulletin annuel des lois et des décrets du canton, publié à partir de 1807.

D'autre part, l'auteur nous avertit qu'il ne sera pas trop difficile de repérer de nouvelles feuilles, et il est même plutôt probable – comme ce fut le cas de la *Bibliografia ticinese dell'Ottocento* – que bien des chercheurs seront stimulés à préciser ce catalogue, pour une nouvelle édition augmentée que l'Istituto Editoriale Ticinese, fondé par le père Callisto, pourrait bien, un jour, publier en ligne.

Fabrizio Mena

Alain CLAVIEN, *Grandeurs et misères de la presse politique. Le match Gazette de Lausanne-Journal de Genève, Lausanne: Éditions Antipodes, 2010, 325 p.*

C'est à travers l'image d'une compétition sportive, d'un *match*, qu'Alain Clavien caractérise les rapports ambivalents des deux principaux journaux suisses romands dès la fin du XIX^e siècle: le *Journal de Genève* et la *Gazette de Lausanne*. Relations faites à la fois de proximité journalistique et de concurrence, pour préserver des parts de marché qui se font progressivement plus rares. À chaque étape, donc, la nécessité de se repositionner face à son rival et d'adopter des stratégies de différenciation. Alain Clavien reconstitue cette histoire en parallèle en plongeant dans les archives des deux organes et nous livre une étude particulièrement stimulante, riche d'une approche multidimensionnelle. Il met en évidence l'interdépendance de facteurs très divers, mais tous décisifs, dans la conduite des journaux: facteurs internes, liés aux personnalités, à la ligne rédactionnelle, au public, aux stratégies commerciales, aux investissements opérés; facteurs externes, selon le contexte local et international, mais aussi, et c'est ce que l'ouvrage met nettement en lumière, en fonction du contexte médiatique soumis à de grands bouleversements durant le siècle étudié. La presse politique, alors dominante, se fait en effet progressivement devancer par une nouvelle venue, la presse d'information, dite «neutre», plus accessible et qui se généralise tout au long du XX^e siècle pour triompher dès les années 1960. À travers l'histoire des deux quotidiens, l'auteur propose donc une réflexion plus générale sur le rôle des journaux politiques dans un contexte médiatique en mutation. Il renouvelle ainsi l'approche classique de la presse, en privilégiant, comme il le dit, une perspective globalisante, afin «de rajeunir une histoire de la presse trop souvent fermée sur l'étude monographique érudite, et de la raccrocher à une histoire culturelle des médias» (p. 14).

L'ouvrage, composé de neuf chapitres, suit les périodes caractéristiques de ce *match*. Nés à un quart de siècle d'écart, en 1798 pour la *Gazette de Lausanne*, dans le sillon de la Révolution vaudoise, et en 1826 pour le *Journal de Genève*, les deux journaux passent aux mains du parti libéral-conservateur dès les années 1850. À la même période, ils se muent en quotidiens et entrent dans une logique plus grande de rentabilité qui les met bientôt en concurrence. Comme le montre l'auteur, la parution quotidienne s'accompagne en effet d'investissements coûteux, pour l'impression notamment, et d'une professionnalisation du métier de journaliste. La diversification des contenus est aussi inévitable, car «le rythme quotidien exige des informations renouvelées et ne peut se contenter du ressassement d'un discours politicien partisan local» (p. 19). Dans ce contexte, les deux journaux doivent s'assurer un lectorat plus large et lorgnent hors des frontières cantonales. Dans les années 1870, ils se constituent en sociétés anonymes, augmentent leur capital, agrandissent leur format et leur équipe journalistique. Ils se détachent surtout de leur affiliation au Parti libéral cantonal, même s'ils continuent à en servir l'idéologie et restent officieusement proches des acteurs politiques locaux. D'organes partisans, ils deviennent ainsi une «presse d'opinion libérale», au profil très similaire et donc fortement concurrentiel.

Entre 1880 et jusqu'au premier conflit mondial, la *Gazette de Lausanne* prend l'avantage. Elle peut compter sur la personnalité d'Édouard Secrétan qui lui impulse le dynamisme nécessaire pour s'imposer comme le journal de référence romand. Secrétan s'écarte des luttes politiques locales et, inversement, augmente la rubrique internationale. Fait nouveau en Suisse romande, il introduit la signature des articles, aux noms prestigieux. Il étoffe aussi la partie littéraire et engage de jeunes collaborateurs, Philippe Monnier et Gaspard Vallette, futures plumes influentes de la critique romande. Il touche en cela un public bourgeois cultivé, stimulé par l'émulation des lettres romandes en cette fin de siècle. Face à ce succès, son concurrent fait pâle figure, avec un Marc Debrit qui s'enfonce dans l'immobilisme et voit les ventes chuter, notamment outre-Jura. C'est grâce à la guerre, paradoxalement, que le *Journal* remontera la pente, avec un débouché inespéré auprès du lectorat français. De 10 000 avant le conflit, les tirages montent à 60 000 en 1916! Lausanne suit cette envolée, mais dans une proportion moindre. Sur le plan rédactionnel, par contre, les deux journaux s'affrontent: si la *Gazette* affiche une francophilie passionnée, le *Journal* choisit un ton plus modéré, au début du conflit pour le moins.

La retombée en sera d'autant plus flagrante, puisque, dès les lendemains de la guerre, crise économique oblige, les deux organes se retrouvent dans une position fragile. La lutte s'estompe pourtant car leurs stratégies diffèrent: repli sur la région pour Lausanne, ouverture sur l'Europe pour Genève, avec l'installation de la SDN en 1920, « cristallisation de deux imaginaires urbains différents », selon Alain Clavier (p. 99). Deux hommes diamétralement opposés se font face: Georges Rigassi, à Lausanne, à la ligne rigoureusement conservatrice, tandis que William Martin, à Genève, rêve paix internationale et libéralisme éclairé. La force de ses analyses et son allant en font vite un rédacteur couru, mais dès les années 1930, alors que les tensions politiques augmentent et que l'aura de la SDN décroît, Martin est en position affaiblie. Il se fait pousser dehors par ses administrateurs, qui repositionnent le journal plus à droite.

Après la Seconde Guerre mondiale qui, une fois n'est pas coutume, apporte son lot de lecteurs, un des faits les plus marquants dans cette histoire concurrentielle est certainement la nomination de Pierre Béguin à la tête de la *Gazette de Lausanne*. Le rédacteur redonne au quotidien son aura perdue depuis longtemps. Libéral, certes, mais ouvert à certaines causes sociales, ce qui fera tousser plus d'un administrateur (qui le pousseront dehors en 1965), Béguin modernise le journal pour en faire le « foyer de pensée non conformiste en Suisse romande » (p. 213). Ce sera surtout la création de la *Gazette littéraire* avec son animateur Franck Jotterand, qui façonnera un lieu de rencontre dans ces années d'émulation culturelle. À l'autre bout du lac, au contraire, la frilosité règne, la rédaction peinant à s'émanciper des cadres anciens jusqu'à la fin des années 1960 pour le moins.

Les années 1960-1970 sont toutefois celles d'un changement médiatique capital. Talonné depuis près d'un siècle par la presse d'information, le journalisme d'opinion se fait cette fois-ci court-circuiter. Le public a changé, la jeune génération de journalistes aussi, préférant l'enquête aux luttes partisans. La radio et la télévision se généralisent également, alors que les titres d'information, ancrés dans un tissu plus populaire, explosent. Dans ce contexte, le *Journal* et la *Gazette* perdent en crédibilité tant financière, notamment pour les courtiers d'annonces, que symbolique. Face à cette situation, la menace de leur disparition plane. La suite est connue: officiellement ils s'associent en 1976, même si en réalité le *Journal de Genève* domine, la *Gazette* devenant un alibi pour le public vaudois. En 1991, le *Journal* reste seul en lice face à un nouveau venu, le *Nouveau Quotidien*, avec lequel il fusionne en 1998 pour devenir *Le Temps*.

Au terme de ce parcours, le lecteur reste séduit par une analyse à la fois limpide et complexe, où l'auteur rend compte de la multiplicité des stratégies éditoriales, variant selon les époques, les nécessités commerciales et les rédactions qui, plus ou moins audacieuses face aux intérêts de leurs administrateurs, peuvent surtout intervenir dans les rubriques culturelle et internationale. Le tout dans un contexte en mutation économique, sociale et, finalement, médiatique.

Carine Corajoud

Laurent FLUTSCH, Gilbert KAENEL, Frédéric ROSSI (dir.), *Archéologie en terre vaudoise*, Gollion: Infolio, 2009, 215 p.

Nonante-deux textes courts pour vingt-sept communes et sites vaudois cités comme exemples phares de l'archéologie du canton: c'est bien peu lorsque l'on considère les cartes présentant les sites archéologiques vaudois identifiés et les périmètres protégés à ce jour. C'est beaucoup et c'est surtout une synthèse de qualité pour rendre hommage aux trente-six années d'activité inlassable de Denis Weidmann comme archéologue cantonal jusqu'en 2009. Le catalogue rend compte de fouilles qui ont marqué les années 1970 à début 2000; sur les deux pages de présentation de chacune d'elles, la page de droite est judicieusement réservée à l'illustration d'un objet ou d'une vue particulièrement parlante du site choisi. C'est ainsi avec un certain luxe que l'on passe des découvertes du paléolithique à celles de l'époque moderne, du bassin de cheval et des microlithes de Mont-la-Ville au quartier pas si pourri du Rôtillon à Lausanne, en passant par le gamin de plus de 6500 ans d'Onnens, la louche de Concise, la statue-menhir de Lutry, le bronze du Léman à Préverenges, la roue de 3000 ans de Grandson ou l'épée miniature de 150 av. J.-C. d'Yverdon-les-Bains. La grande surprise du Mormont, la fouille d'un lieu de culte des Helvètes, a sa place dans un tel ouvrage, à côté des découvertes monumentales du monde romain à Nyon et à Avenches, là où se dresse un rempart aux cent mille pieux. Il ne faudrait pas oublier la mise au jour de la fastueuse résidence romaine de Pully, l'une des premières interventions de Denis Weidmann en faveur de la conservation d'un monument exceptionnel du patrimoine vaudois. Qui se doutait de l'existence d'un théâtre romain à Lausanne? Comment ne pas citer les fouilles si formatrices de la vaste *villa* d'Orbe-Boscéaz, si chère aux Vaudois depuis la découverte au XIX^e siècle de mosaïques aujourd'hui internationalement connues? Les siècles suivants ne sont pas en reste avec les poupées d'ivoire et la barque d'Yverdon, les fibules franques ou la plaque-boucle biblique du Clos d'Aubonne à la Tour-de-Peilz, l'histoire de Jonas et de la baleine dans le sous-sol de l'église Saint-Martin à Vevey, les statues peintes d'un chevalier et d'un prier clunisien à Romainmôtier, la tirelire vide de la Place de la Palud à Lausanne. L'ouvrage est la prolongation d'une exposition tenue au Musée romain de Lausanne-Vidy de juin 2009 à janvier 2010; elle avait pour titre cette expression bien de chez nous: «Déçus en bien!», une invitation tranquille à parcourir les «surprises archéologiques en terre vaudoise». Le visiteur était prié d'entrer dans une tente de chantier et y découvrait les artefacts sélectionnés pour l'occasion. Le catalogue était le complément indispensable à la mise en contexte des objets présentés, en les replaçant dans leur site d'origine, en fournissant une bibliographie pour une plus grande information, en donnant les dates des interventions. Le chapitre signé par l'ancien archéologue cantonal, lui à qui ses premières amours scientifiques ont valu le surnom de Pollen, mérite une mention spéciale. Sous forme de bilan autant que d'un historique des recherches archéologiques dans le canton de Vaud, D. Weidmann rappelle la loi adoptée par le Conseil d'État le 10 septembre 1898, la première du genre en Suisse, à l'origine de l'article 724 du Code civil suisse adopté en 1912 sur l'acceptation des fouilles archéologiques et l'attribution aux cantons de la propriété des objets mis au jour. Il souligne avec justesse les contradictions de la gestion du patrimoine, cette «équation à plusieurs inconnues», lançant cette question insidieuse: «Peut-on placer les sites d'un canton sur une échelle de valeurs?». La publication suscitée par tant d'années d'expérience démontre à quel point l'archéologie, vaudoise en particulier, est un service indispensable à la connaissance de notre passé, à la conservation et à la présentation de ses témoins.

Michel Fuchs

Norbert FURRER, *Vade-mecum monétaire vaudois. XVI^e-XVIII^e siècles. Systèmes et parités monétaires, cours d'espèces, prix, revenus et dépenses dans le Pays de Vaud sous le régime bernois*. Préface de Gilbert Coutaz, Lausanne: Antipodes, 2010, 136 pages.

Bonne idée que celle des Archives cantonales vaudoises et de leur directeur, Gilbert Coutaz, que de vouloir aider les historiens à travailler sur les sources qui concernent le Pays de Vaud sous le régime bernois. Une série de petits guides est prévue et le vade-mecum de Norbert Furrer est le premier à paraître. Le format de l'ouvrage en fait un outil que l'on peut emporter facilement, conformément à son titre.

Les questions monétaires ne sont simples à aucune époque et la monnaie métallique laisse plus d'un étudiant dubitatif. Norbert Furrer, qui a publié depuis 1992 plusieurs ouvrages et articles sur le sujet, est bien placé pour éclairer le sujet. Rappelant d'abord les caractéristiques des monnaies métalliques (pensons au bimétallisme or/argent, aux grosses et aux petites espèces – les piécettes de billon qui circulaient localement), l'auteur présente ensuite les systèmes monétaires utilisés dans le Pays de Vaud, le lausannois (savoyard) et le bernois. Les Vaudois utilisaient les deux sans problème. Suivent divers tableaux, notamment le cours de grosses pièces étrangères.

Pour rendre plus concrètes ces données, l'auteur donne en seconde partie des exemples de prix, de salaires, de revenus, de dépenses, parfois en fac-similés. Un glossaire allemand-français et français-allemand complète utilement le volume (l'écu bon est une *Krone* en allemand). Tout historien, débutant ou chevronné, consultera avec profit le *Vade-mecum monétaire vaudois* et s'évitera ainsi bien des questions et des erreurs.

Lucienne Hubler

Cédric HUMAIR, *1848. Naissance de la Suisse moderne*, Lausanne: Antipodes et SHSR, collection Histoire.ch, 2009, 167 p.

La lecture de ce petit livre de l'excellente collection *Histoire.ch* est une vraie délectation. Dans la droite ligne de l'intelligent questionnement inauguré par la *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses (1982-1983)*, Cédric Humair montre avec force que l'État fédéral de 1848 est en large contradiction avec l'image traditionnelle de la Suisse présentée comme une *Willensnation* établie sur la seule base de la volonté politique de tous ses membres. Cet état fédéral nouveau est d'une part le résultat d'une guerre civile fratricide entre cantons, imposé par les armes à la partie conservatrice de la population; d'autre part il résulte d'un processus de longue durée «où s'entremêlent les dimensions économique, sociale, politique et culturelle». L'auteur montre comment l'avènement de la nouvelle législation fédérale entre 1848 et 1857 (moment de stabilisation du nouvel état fédéral, après résolution de la crise de Neuchâtel) «a fortement contribué au processus d'industrialisation». Il souligne par de nombreux exemples le caractère massif de la nouvelle intervention étatique: «marché unique, monnaie unique, libre circulation de la main-d'œuvre, décloisonnement des systèmes de transport et de communication», soulignant que la Suisse a accompli alors «en une décennie ce que l'Europe n'avait pas achevé en un demi-siècle».

Entre rupture et lente transformation, la Suisse issue de 1848 laisse cependant volontairement place à une importante dimension fédéraliste, permettant aux cantons de «bénéficier de réponses politiques conformes à leurs intérêts économiques différenciés», une latitude à géométrie variable, puisque la possibilité de réviser partiellement la Constitution, introduite en 1891, laisse une marge de manœuvre en faveur d'un renforcement de l'état central.

L'auteur souligne l'exceptionnelle longévité et stabilité du système né en 1848, qui a donné à la Suisse une image positive au plan international, favorisant l'afflux de capitaux étrangers. À tel point qu'à la fin du XIX^e siècle, la Suisse compte au nombre des cinq pays les plus riches en terme de produit intérieur brut.

Il montre également que « le profil bas adopté par la politique extérieure suisse entre dans une stratégie de longue durée de la bourgeoisie suisse: accorder la priorité à la défense des intérêts économiques plutôt qu'au positionnement politique de la Confédération ». Il en voit pour preuve, en particulier, le développement d'un intense réseau consulaire à travers le monde.

Seul regret: la dimension sociale de cette construction de l'État confédéral nouveau est très marginalement abordée par l'auteur, qu'on serait heureux de voir aborder un jour cet aspect des choses.

Olivier Pavillon

Dave LÜTHI (dir.), *Le client de l'architecte. Du notable à la société immobilière: les mutations du maître de l'ouvrage en Suisse au XIX^e siècle*, Lausanne: Études de Lettres 4, 2010, 252 p., ill.

Jeune professeur en histoire de l'art monumental régional à l'Université de Lausanne, Dave Lüthi mène – entre autres – une réflexion orientée vers la sociologie. Ainsi, dans la droite ligne de la vulgarisation entreprise chez nos voisins français par Gérard Ringon, *Histoire du métier de l'architecte en France* (PUF, Que sais-je?, 1997), il a fait paraître, en collaboration avec Gaëtan Cassina, *La profession d'architecte en Suisse romande, XVI^e siècle-XX^e siècle* (Études de Lettres 1, 2009), puis a écrit seul *La construction de l'architecte. Histoire d'une profession en Suisse romande, 1800-1940* (Alphil, 2010). Dans la même veine, il a collaboré à *La professionnalisation des métiers du patrimoine* (RéseauPatrimoineS 12, mars 2011).

L'ouvrage signalé ici, résultat d'un colloque organisé en mars 2010, élargit le champ de vision au maître de l'ouvrage. Dix auteurs, éclairant la seconde moitié du XIX^e et le début du XX^e siècle, y abordent deux thématiques spécifiques: 1° L'architecte et son client, 2° Les sociétés immobilières.

Ainsi, Doris Huggel signale l'architecte Paul Reber qui, en 1866-1868, pour la construction de l'église de Kilchberg (Bâle-Campagne), doit tenir compte des goûts d'un mécène habitant l'Angleterre et donnant comme modèle l'église Saint-George d'Everton (1813-1814), icône des églises à charpentes métalliques. À Kilchberg, pour des raisons économiques, le bois remplace le fer, mais l'église est l'une des premières en Suisse à montrer une si forte influence anglo-saxonne. Dans le Jura bernois, au tout début du XX^e siècle, René Koelliker présente un architecte promoteur du « style sapin », René Chapallaz, dans ses rapports avec la Tavannes Watch Co.

Quant à Gilles Prodhom, il éclaire la figure du promoteur Édouard Dapples, politicien libéral et syndic de Lausanne durant plus de quinze ans, mécène qui n'oublie pas ses intérêts particuliers. Ainsi, en 1865, l'une de ses opérations immobilières privées suscite une vive polémique. Le Conseil d'État, appelé en arbitre, ne peut que constater une violation grave du devoir de réserve. Possesseur aussi du château de Crissier, Dapples est associé durant sa seconde syndication au percement de la rue Haldimand, à la construction du deuxième hôtel des postes, et à un projet de quartier neuf à Montbenon. Dans le même domaine, Joëlle Neuenschwander-Feihl illustre l'industriel Jean-Jacques Mercier, l'un des créateurs de la Compagnie du Lausanne-Ouchy. L'auteur apporte ici un éclairage nouveau sur l'étroite relation liant le maître de l'ouvrage à Francis Isoz, son architecte, à l'occasion de la transformation des vestiges de l'ancien château épiscopal d'Ouchy en hôtel néogothique (1884-1893).

Puis Dave Lüthi évoque les sociétés immobilières à travers l'exemple lausannois, où le marché est influencé après 1845 par la création récente d'une banque cantonale et par une nouvelle loi sur les sociétés commerciales (1852). Dès lors, le poids des responsabilités se déplace du bâtisseur individuel vers des structures anonymes. À la place du Tunnel, au Vallon, à la rue du Nord, des sociétés à but philanthropique, voire des coopératives, érigent des logements pour la classe populaire. Tandis que dans des secteurs mieux situés, à la rue Halimand, au quartier du Mont d'Or, au boulevard de Grancy, des entreprises à visées spéculatives ciblent une clientèle aisée en fonction de son pouvoir d'achat.

Pour Neuchâtel, Claire Piguët analyse la répartition des rôles entre actionnaires, autorités et entrepreneurs, tandis que, dans la cité de Calvin, Frédéric Python s'attache aux prestations bien documentées de la

Société immobilière genevoise (1853-1889). Julie Lapointe donne un foisonnant avant-goût de sa thèse consacrée à l'industrie hôtelière dans l'arc lémanique, qui a permis non seulement la réalisation de bâtiments ambitieux, mais a doté tout particulièrement la région de Montreux d'infrastructures d'hébergement, de transport et de divertissement. De grands promoteurs hôteliers collaborent étroitement avec des architectes devenus spécialistes en la matière, comme l'attestent deux riches annexes: le tableau des sociétés d'hôtels dans l'arc lémanique entre 1826 et 1914 et celui des architectes impliqués dans ces constructions.

Enfin, en guise de postface, Cédric Humair inscrit la relation de l'architecte avec son client dans le contexte plus vaste de la révolution industrielle: de nouvelles technologies modifient les méthodes de construction, les processus de division et de spécialisation du travail s'intensifient. En parallèle, le statut d'architecte se dégage du flou dans lequel il a longtemps baigné, ce qui n'est bien entendu pas sans conséquences sur les rapports qu'il cultive avec le maître de l'ouvrage.

Paul Bissegger

Philipp MÜLLER, *La Suisse en crise (1929-1936). Les politiques monétaire, financière, économique et sociale de la Confédération helvétique*, Lausanne: Antipodes, 2010, 818 p.

En contexte de crise économique, les comparaisons historiques avec la Grande Dépression sont devenues un exercice incontournable. La parution de la thèse de doctorat de Philipp Müller, qui porte sur les politiques suisses de lutte contre la récession des années 1930, arrive en ce sens à point nommé. Fruit du dépouillement de quatorze fonds d'archives, complété par un survol exhaustif de la littérature existante sur le sujet et par un travail important de compilation de statistiques, cet ouvrage colossal de plus de 800 pages sort remarquablement de la mêlée. Philipp Müller offre une vision aussi précise que tranchée de la thématique, tout en évitant les écueils de la technicité et du jargon économiques. Décortiquant l'élaboration intérieure de la politique helvétique – au cœur de la «salle des machines de l'État fédéral» – le livre s'inscrit ainsi dans la continuité des travaux de sociologie financière historique de la Suisse, amenés par Jakob Tanner, Cédric Humair et Sébastien Guex, le directeur de thèse de Müller¹. À mi-chemin entre les monographies spécialisées et les ouvrages généraux sur la Suisse de l'entre-deux-guerres, ce texte comble une lacune historiographique et saura s'imposer, à n'en pas douter, comme une référence dans un champ de recherche encore en friche.

Le propos central de *La Suisse en crise* consiste à expliquer l'inertie de la politique économique helvétique durant la Grande Dépression. Alors qu'à l'étranger les années 1930 sont caractérisées par un développement important de l'interventionnisme étatique, à l'instar du *New Deal* américain, associé souvent à des tournants politiques déterminants, de l'avènement du nazisme à celui du Front populaire, la Confédération helvétique se distingue inversement par un conservatisme rigide. Jusqu'à tard dans la décennie, les milieux dirigeants suisses ne s'écartent en effet pas d'un programme économique orthodoxe qui se centre autour de trois objectifs. Premièrement, la stabilité du franc suisse est défendue coûte que coûte, ce qui implique deuxièmement une politique déflationniste de réduction des salaires pour faire face à la concurrence étrangère et, troisièmement, la limitation du développement de la sphère étatique par l'application de plans d'austérité budgétaire. Durant les premières années de crise, cette orientation libérale précipite certes la chute des

1 Jakob Tanner, *Bundeshaushalt, Währung und Kriegswirtschaft. Eine finanzsoziologische Analyse der Schweiz zwischen 1938 und 1953*, Zurich: Limmat Verlag, 1986; Cédric Humair, *Développement économique et État central (1815-1914). Un siècle de politique douanière suisse au service des élites*, Berne: Peter Lang, 2004; Sébastien Guex, *La politique monétaire et financière de la Confédération suisse 1900-1920*, Lausanne: Payot, 1993; Sébastien Guex, *L'argent de l'État. Parcours des finances publiques au XX^e siècle*, Lausanne: Réalités sociales, 1998.

exportations, pénalisées par la force de la monnaie, la montée du protectionnisme en Europe et la baisse de la demande extérieure, mais le niveau de l'emploi se contracte encore relativement faiblement en comparaison internationale. Le secteur de la construction, dopé par l'afflux de capitaux européens cherchant refuge en Suisse, connaît même un boom éphémère.

Dès 1932-1933, l'édifice orthodoxe craque. La plupart des grandes banques suisses, en proie à des difficultés considérables sur les marchés extérieurs, sont restructurées, tandis que le chômage dans l'industrie atteint des niveaux inégalés jusqu'alors. En conséquence, l'intervention de l'État s'étend tout de même au cas par cas. La Confédération supporte financièrement les entreprises d'exportation, régule par le biais des accords de clearing les échanges commerciaux avec l'étranger et soutient activement les prix agricoles. La politique sociale reste cependant largement absente de cet « interventionnisme sélectif ». La majorité des salariés ne bénéficie d'aucune assurance vieillesse et le principal instrument de lutte contre le chômage consiste en la restriction de l'emploi de la main-d'œuvre immigrée. Dans la dernière phase de la crise, entre 1934 et 1936, la politique économique suisse va implorer sous les pressions internes et externes. Sur le plan intérieur, le bloc bourgeois se fissure entre, d'une part, les velléités du patronat de redoubler la déflation et la rigueur budgétaire et, d'autre part, les exigences de son aile paysanne et artisanale qui prône un accroissement de l'aide étatique. Les séductions produites par l'idée d'un passage à un modèle corporatiste au sein de la petite bourgeoisie, tout comme le rapprochement entre certaines franges du monde agricole et la gauche, témoigne de cette fragmentation de la droite traditionnelle. Surtout, la défense du franc fort semble constituer de plus en plus un objectif insoutenable et obsolète à mesure que les autres pays abandonnent la parité monétaire. Faisant suite à la dévaluation du franc français, la monnaie suisse est finalement découplée de sa valeur or en septembre 1936, ce qui offre les possibilités d'une reprise timide avant la Seconde Guerre mondiale.

La narration de la dépression de Philipp Müller n'est pas totalement innovante. L'éclatement tardif de la crise en Suisse, le consensus autour de la défense du franc fort ou les interventions étatiques pour secourir les entreprises helvétiques avaient déjà fait auparavant l'objet d'études historiques. Ce n'est pas le moindre intérêt de cette thèse que de regrouper et de superposer les différentes dimensions de la politique de crise en un seul ouvrage. Toutefois, s'appuyant sur une documentation de première main très riche, l'étude de Müller renouvelle aussi l'historiographie helvétique sur plusieurs aspects. Elle présente pour la première fois une analyse contrastée de la politique fiscale des années 1930, qui met en évidence durant la crise l'obsession de l'équilibre budgétaire chez les dirigeants suisses qui n'a d'égale que leur aversion pour l'imposition directe fédérale. Elle réunit des données inédites ou peu accessibles sur un spectre très large de thématiques, qui vont de la réorganisation du paysage industriel à la structure des échanges extérieurs en passant par l'assistance sociale et le chômage. À un niveau plus général, elle questionne habilement les interprétations fondées sur la mentalité pour expliquer l'attachement à l'étalon-or monétaire en Europe dans l'entre-deux-guerres. L'ouvrage démontre d'un côté que, dès 1933, les banques helvétiques n'hésitent pas à spéculer contre le franc suisse, alors que les industries des machines prennent des mesures financières pour parer à l'éventualité d'une dévaluation. De l'autre côté, dans les débats politiques, la défense du franc fort constitue simultanément une arme efficace en mains de ces mêmes milieux pour justifier les baisses de salaires et les restrictions budgétaires.

Il est vrai que le lecteur de *La Suisse en crise* sera quelque peu désorienté par le fait que l'ouvrage de Philipp Müller a tendance à s'engouffrer dans trop de pistes, ce qui affaiblit sa ligne argumentative. Il notera parallèlement que la sortie de crise à partir de 1936 est quant à elle survolée en trois courtes pages. Au niveau méthodologique, on pourra aussi objecter que, si la thèse se réclame de la sociologie financière, elle n'offre que très peu d'informations sur le « noyau hégémonique », formé des quelques acteurs politiques, administratifs et patronaux qui régissent la politique économique suisse de l'époque. Enfin, on regrettera que l'auteur n'ait pas plus mis à profit l'abondante littérature étrangère pour questionner la spécificité du cas helvétique, qui semble parfois être plutôt postulée ici que démontrée. À quel point la conduite de l'économie suisse se démarque-t-elle véritablement de celle d'autres petites puissances européennes, comme la Belgique ou les

Pays-Bas, qui suivent une politique monétaire similaire au début de la dépression? Mais ces critiques seront rapidement éclipsées par la rigueur scientifique et la richesse interprétative de ce très solide travail d'histoire économique, en résonance avec les cures d'austérité actuelles.

Christophe Farquet

Eva PIBIRI, Guillaume POISSON (éds), *Le diplomate en question (XV^e-XVIII^e siècles)*, Lausanne: Études de lettres 3, 2010, 276 p.

Si l'étude des relations extérieures des États au Moyen Âge et à l'époque moderne a fait l'objet de nombreuses recherches depuis une décennie, les acteurs de la diplomatie eux-mêmes ont été peu étudiés jusqu'ici. Le colloque récemment organisé par l'Université de Lausanne témoigne cependant d'un regain d'intérêt pour ce thème. Dans cette publication, la figure du diplomate est abordée sous différentes facettes: mode de recrutement, compétences, réseaux sociaux et régimes politiques. Les douze contributions sont présentées par ordre chronologique, de la fin du Moyen Âge à la fin de l'Ancien Régime. Elles portent soit sur des diplomates helvétiques en mission hors de leurs frontières, soit sur du personnel étranger en poste auprès des cantons suisses ou de la République de Genève. Deux études, l'une abordant le personnel diplomatique de la Bourgogne, l'autre celui de la République de Venise, apportent une touche comparative à l'ensemble.

La contribution de Jean-Marie Moeglin pose la question du statut du personnel diplomatique à la fin du Moyen Âge montrant que les processus de sédentarisation des cours et de bureaucratisation des États ont favorisé la création d'un statut de représentant plénipotentiaire. L'auteur insiste sur le statut encore mal défini de l'ambassadeur à la fin du Moyen Âge, écartelé entre la nécessité de représenter le prince et la réalité de son statut personnel. Les qualités requises pour la fonction renforçaient cette dichotomie étant donné que le diplomate idéal aurait dû disposer à la fois d'un rang élevé et des connaissances juridiques et oratoires indispensables à toute activité diplomatique, exigences qui n'étaient pas toujours compatibles. L'auteur voit également dans cette période l'initiation d'un processus de spécialisation et de professionnalisation de certains agents de l'État.

Portant sur la même période, l'étude d'Anne-Brigitte Spitzbarth s'intéresse au choix des ambassadeurs du duc de Bourgogne Philippe le Bon. L'auteure analyse en détail les critères de sélection appliqués lors du processus de nomination des envoyés du duc. Elle montre leur importance dans un contexte où les ambassades n'étaient pas encore permanentes et les charges non liées à un serment de fidélité. Les conclusions de l'article soulignent l'existence d'une politique de nomination systématique d'un groupe de spécialistes. Une grande attention était apportée aux compétences individuelles des candidats, que ce soit leur habilité à représenter dignement et efficacement leur souverain (savoir-être) ou leurs connaissances techniques (savoir-faire). Il semble alors qu'à une domination toujours importante des premières s'opposait de plus en plus l'émergence des secondes.

Eva Pibiri parvient à des conclusions similaires dans le cadre de son analyse des critères de nomination du personnel diplomatique savoyard envoyé à Berne entre 1437 et 1454. À l'instar de la situation bourguignonne, il n'existait pas encore d'ambassadeurs permanents. Le duc et son conseil devaient donc nommer des officiers pour chaque mission. On retrouve également les critères de la maîtrise des langues et de la proximité territoriale. Étaient également recherchés un double ancrage à la fois en Savoie et à Berne, ou tout du moins l'existence de liens familiaux avec des personnages influents dans la cité bernoise. Le duc de Savoie recourrait fréquemment à des individus issus des familles patriciennes bernoises ayant passé leur jeunesse à sa cour. La Savoie disposait ainsi de quelques spécialistes des missions à destination de Berne qui formaient souvent de petites équipes de deux à trois individus. Elle recourrait également à un réseau d'agents de liaisons, résidant à Berne mais disposant de contacts privilégiés avec la Savoie.

Aureliano Martini évoque le parcours d'un individu en particulier, Antonio da Besana, qui fut durant dix ans le représentant exclusif du duc de Milan auprès de la diète confédérée. Dans ce cas également, les compétences juridiques de l'ambassadeur, sa maîtrise des thèmes intéressant les Suisses, ainsi que sa bonne connaissance des réseaux helvétiques favorisèrent sa nomination. La relation de confiance qu'il entretenait avec son souverain joua également un rôle important. C'est en effet à la suite d'une première mission conclue avec succès que da Besana se vit confier l'exclusivité des missions auprès des XIII Cantons durant une décennie.

L'article de Klara Hübner aborde une autre catégorie du personnel diplomatique en apparence moins prestigieuse que celle des négociateurs, à savoir les fonctions subalternes de la diplomatie dans les villes de la Confédération à la fin du Moyen Âge. On y distinguait en effet les fonctions de soutier, de chevaucheur et de messager à pied. À l'instar des ambassadeurs, ils étaient choisis en fonction de critères spécifiques : maîtrise des langues, des coutumes, connaissances liées au lieu d'exercice de leur fonction... le plus important étant constitué par le rapport de confiance qui pouvait s'établir avec certains membres des conseils urbains. Cette relation pouvait conduire à la nomination pour des missions « secrètes » qui conféraient un statut de spécialiste. Ces liens particuliers, parfois renforcés par des alliances matrimoniales, pouvaient amener certains individus sur la voie d'une lente ascension sociale.

À cheval entre la fin du Moyen Âge et l'époque moderne, la contribution d'Antonio Trampus porte sur l'évolution de la figure du diplomate vénitien du XVI^e au XVIII^e siècles. Elle met en évidence la coexistence d'un modèle théorique, connu dans toute l'Europe, et de son application pratique, liée aux aléas des relations politiques et économiques. L'intérêt pour ce modèle provenait du fait de sa précocité. En effet, dès le XIII^e siècle, Venise disposait de consuls qui représentaient ses intérêts commerciaux à l'étranger. De plus, à partir du XVI^e siècle les diplomates vénitiens étaient membres à part entière de l'administration de l'État et bénéficiaient d'une formation complète. Finalement, le titre d'ambassadeur apparut au XVII^e siècle. Antonio Trampus démontre que l'idéal type du diplomate vénitien ne correspondait pas avec la réalité vécue par les agents de la Sérénissime. Il y voit des causes à la fois juridiques, économiques et géopolitiques. Les rapports entre les États se fondaient toujours plus sur des questions économiques plutôt que sur des questions politiques. En conséquence, les critères de choix ne se basaient plus seulement sur la confiance et sur les relations personnelles mais également sur les notions de compétence et de mérite.

Après les prestigieux ambassadeurs vénitiens, Guillaume Poisson s'intéresse à une catégorie d'agents en apparence plus modestes : les secrétaires-interprètes de l'ambassade de France à Soleure dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Il démontre que ces personnages jouaient un rôle plus important que leur titre pourrait laisser penser. En effet, en plus de leur devoir de traiter la correspondance entre les deux entités, ils pouvaient être chargés de missions particulières et même devoir assurer la charge d'ambassadeur *ad intérim* en cas de vacance. Bilingues et très bien ancrés dans leur milieu d'adoption, ils étaient recrutés surtout en fonction de leurs liens de parenté. On voit ainsi deux familles exerçant cette charge à Soleure de père en fils durant des décennies. Continuité et fidélité constituaient donc bien les principaux critères de sélection pour ce poste.

La contribution de Claire-Lise Domenech esquisse les contours d'un mémoire de maîtrise en cours traitant de l'influence du cérémonial à l'occasion du renouvellement des alliances entre la France et la Suisse en 1663. Il est à noter que la délégation suisse comptait deux cent vingt-sept personnes dont trente-six ambassadeurs pour la plupart *Landamanns* en titre ou anciens.

Andreas Behr évoque un cas exceptionnel en Europe au XVII^e siècle, à savoir la monopolisation de la représentation des intérêts de la monarchie espagnole auprès des XIII Cantons et de la Ligue grisonne par six représentants d'une même famille : les Casati. Se penchant sur les particularités de leur statut, ainsi que sur les modalités de leur recrutement, l'auteur montre que le statut des membres de cette famille fluctua au cours du siècle en fonction des individus et des circonstances. Analysant ensuite les stratégies de nomination, Andreas Behr constate que les Casati s'appuyaient sur un vaste et complexe réseau de clientèle assez influent pour garantir leur accréditation. L'auteur démontre ainsi que le statut de cette famille de diplomates était unique. Elle développa une stratégie familiale dont le but était l'obtention d'un poste officiel pour

lui-même, lui permettant de faire fructifier les alliances conclues et de profiter des avantages financiers qui en découlaient.

Christopher Storrs livre une analyse détaillée du personnel diplomatique envoyé en Suisse par la couronne britannique de 1689 à 1789. Il montre que le choix de ce personnel, les qualités requises, le rang accordé, ainsi que la durée des missions étaient déterminés par les objectifs de la politique britannique en Suisse. Il s'avère en effet qu'aucune mission diplomatique permanente ne fut installée dans notre pays durant cette période. De plus, aucun de ces émissaires ne possédait le titre d'ambassadeur. Le rang le plus haut représenté auprès des XIII Cantons était celui d'envoyé extraordinaire. L'auteur relève également une tendance à accréditer des représentants de condition toujours plus modeste dans la seconde moitié de la période étudiée. Selon lui, ce déclin est à mettre sur le compte d'un désintéressement toujours plus marqué de l'Angleterre vis-à-vis de la politique suisse induit par le choix des Confédérés de ne plus jouer un rôle majeur dans la politique européenne.

Dans son article, Fabrice Brandli étudie la question du personnel diplomatique en poste à Genève de 1679 à 1798 pour le compte de la France. S'intéressant à leur profil et à leur parcours, il constate que la représentation française ne constituait pas une étape prestigieuse dans une carrière diplomatique. En effet, le rang le plus haut atteint à Genève ne fut que celui de résident. Profils et parcours étaient passablement hétérogènes. Il est ainsi difficile de définir un portrait type du personnel engagé par la Résidence de France. Fabrice Brandli démontre cependant le rôle prépondérant joué par les relations de clientèle personnelles ou familiales mobilisées par les protagonistes pour tenter de s'élever dans la hiérarchie sociale aussi haut que leur naissance le leur permettait. L'auteur conclut en montrant l'identification des diplomates français aux normes sociales et culturelles en vigueur dans la métropole. Le nationalisme ambiant conduit à une disqualification systématique de la petite République genevoise et de ses habitants.

Le professeur Christian Windler conclut cet ouvrage par le constat réjouissant d'un renouveau des études consacrées à la diplomatie. Résumant les différentes contributions, l'auteur rappelle qu'il serait inapproprié de parler de diplomatie au sens contemporain pour cette époque du fait de la nature même des États. Par conséquent, on ne peut non plus imaginer que la diplomatie ait pu constituer un but en soi pour une caste de professionnels formés à cet effet. Une charge de représentation constituait bien plus une acquisition d'expérience dans le cadre d'un *cursus honorum* dont l'objectif général demeurerait l'amélioration du statut social. Christian Windler résume tout cela sous le vocable de « diplomatie de type ancien » dans laquelle les relations entre États étaient fondées sur les interactions de multiples réseaux personnels. La diversité des rôles sociaux des acteurs entraînait ainsi une grande pluralité des rôles et des normes.

Claude Berguerand

Le partage de l'intime. Le journal de Louis-François Guiguer et les écrits personnels en Suisse romande. Revue suisse d'art et d'archéologie, N° 67/4, 2010.

Journal d'un baron, reflets d'avant la Révolution

Permettre de contextualiser le Journal de Louis-François Guiguer en l'inscrivant dans l'histoire du Château de Prangins. La journée d'études, tenue au Château de Prangins le 14 novembre 2009 sur le thème « Le partage de l'intime. Le Journal de Louis-François Guiguer et les écrits personnels en Suisse romande » a tenu sa promesse, voire bien plus... Les participants, et ceux qui ont regretté de ne pas l'avoir été, seront ravis de savoir les actes de ce séminaire publiés, ceci en une douzaine d'éclairages.

Utilité du Journal

« C'est alors que j'ai réalisé que le Journal pouvait être un allié précieux : en tant que source directe, il nous apportait des renseignements sur ce qu'était le château à la fin XVIII^e siècle ». Chantal de Schoulepnikoff ancienne directrice du Musée national suisse MNS - Château de Prangins, s'est aidée du journal, texte où « le

«génie du lieu» apparaissait par petites touches impressionnistes», pour élaborer le projet de musée, des choix de la restauration au contenu de l'exposition. Le journal a aussi permis de fournir des lettres de noblesse aux platanes qui domine la terrasse, côté lac: «Lorsque la question s'est posée de savoir si ces platanes allaient être conservés, j'ai bien fait part aux spécialistes de cette information, qui a pu être corroborée par l'analyse dendrochronologique. Il n'a dès lors plus été question de les abattre, ils ont presque pris le statut de monument historique!», Chantal de Schoulepnikoff *dixit*. L'information transmise a trait à deux événements botaniques de l'année 1772: *lundi 25 mai - Semé sur une des plates-bandes de la terrasse trois graines différentes: 1) de platane 2) quelques grains de semences de tulipiers anciens sur lesquels il ne faut pas compter 3) de coronilla à fleurs purpurines; mercredi 3 juin - Nous avons semé sur couche de la graine de platane apportée d'une campagne près de Montpellier...* Sans doute le baron s'est-il fait aider par une lecture attentive de l'ouvrage *De l'exploitation des bois...* de Henri-Louis Duhamel du Monceau qu'il possédait dans sa bibliothèque, selon la liste fournie par Rinantonio Viani («La bibliothèque virtuelle de L-F. Guiguer de Prangins»), éditeur des textes du Journal de L-F. Guiguer.

Personnalité du baron

«...c'est le portrait d'un individu intègre, sérieux et méticuleux non exempt d'humour et de générosité même s'il est économe, qui ressort du *Journal*». Nicole Staremborg, collaboratrice scientifique au Château de Prangins, MNS, par ailleurs cheville ouvrière du colloque Guiguer, fait référence au *Mémorial* (26 000 pages écrites entre 1754 et 1791) du magistrat lausannois Jean-Henri Polier de Vernand. Le journal du magistrat citadin fait écho à celui du gentilhomme campagnard, L-F. Guiguer, affichant une personnalité encore plus proche de celle des esprits des Lumières: «l'honnête homme» du XVIII^e siècle par excellence: humaniste passionné par la lecture, il étudie inlassablement l'histoire ancienne et contemporaine. Il s'intéresse à la botanique, à l'astronomie, aux sciences naturelles», selon Chantal de Schoulepnikoff. On pourrait ajouter son penchant pour la philosophie qu'il pratique plus volontiers que la religion. Preuve en est donnée par cette remarque du 1^{er} janvier 1782 résumant sa volonté de tenir un journal: «Une part du passé retournerait au néant si nous ne donnions aucun moyen de retourner à lui, pour le comparer au présent et inférer de cette comparaison quelques lueurs de prévoyance pour l'avenir». Un message qui justifie au mieux le colloque et ses actes, événements saluant l'aboutissement de l'édition du Journal de Louis-François Guiguer entreprise par l'Association des Amis du Château de Prangins¹.

Bernard Messerli

1. Louis-François Guiguer baron de Prangins, *Journal 1771-1786*, édité et annoté par Rinantonio Viani, avec l'assistance de Chantal de Schoulepnikoff, introduction et postface de Chantal de Schoulepnikoff, Prangins: Association des amis du Château de Prangins, 2007-2009, 3 vol.